

Délibération n° 2022 – II - 003

Budget 2022

Le vingt-deux mars deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, le Comité syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi.

Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Qualité	Excusé / Présent / Pouvoir donné à
Le Département	Anne Gérin	Conseillère départementale du canton de Voiron	Pouvoir à F. Mulyk
Le Département	Cyrille Madinier	Conseiller départemental du Grand-Lemps	Représenté par J. Polat
Le Département	Christophe Suszylo	Conseiller départemental du canton du Moyen Grésivaudan	Représenté par B. Pérazio
Grenoble Alpes Métropole	Anne-Sophie Olmos	Délégué titulaire	Pouvoir à G. Strappazon
Grenoble Alpes Métropole	Jean-Yves Porta	Délégué titulaire	Représenté par B. Spindler
Grenoble Alpes Métropole	Gilles Strappazon	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Philippe Lorimier	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Gilles Duvert	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Valérie Pétex	Déléguée titulaire	Présente
Communauté de Communes de l'Oisans	Pierre Balme	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes de l'Oisans	Bruno Aymoz	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes de l'Oisans	Denis Delage	Délégué titulaire	-
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Albert Buisson	Délégué titulaire	Pouvoir à D. Bernard
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Franck Doriol	Déléguée titulaire	Pouvoir à D. Bernard
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Daniel Bernard	Délégué titulaire	Présent
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Freddy Rey	Délégué titulaire	Présent
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Nadine Reux	Délégué titulaire	Pouvoir à F. Rey
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Jean-Louis Soubeyroux	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Fabien Mulyk	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Maryse Barthélémi	Délégué titulaire	Excusée
Communauté de Communes de la Matheysine	Patrick Laurens	Déléguée titulaire	Excusé
Communauté de Communes du Trièves	Christophe Drure	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Marianne Baveux	Délégué titulaire	Excusée
Communauté de Communes du Trièves	Claude Girard	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Hubert Arnaud	Délégué titulaire	Présent
Communauté de communes du massif du Vercors	Gabriel Tatin	Délégué titulaire	Présent
Communauté de communes du massif du Vercors	Patrice Belle	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Bièvre Est	Philippe Charlety	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Bièvre Est	Alain Idelon	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Bièvre Est	Dominique Pallier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Henri Bouchet	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Philippe Inard	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Hervé Gontier	Délégué titulaire	-

Autres services :

Marie Breuil, Département Eau de Grenoble Alpes Métropoles
Georges Déru, Payeur départemental

Services du Symbhi :

Jacques Henry, Directeur / Daniel Verdeil, Directeur adjoint / Mathieu Grenier, Responsable UT Drac et Romanche / Sébastien Besson, chargé mission contrat Drac / Morgane Buisson, chargée mission environnement / Cécile Albano, Responsable pôle administratif / Nadine Capellaro, assistante.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical ce qui suit.

Lors du débat d'orientations budgétaires du 31 janvier 2022, le Comité syndical a pris acte, pour 2022 de la nécessité de prévoir les dépenses et recettes pour :

- mettre en œuvre les plans d'actions définis par les acteurs locaux sur les affluents du Grésivaudan, du Drac, du Voironnais, du Sud Grésivaudan et du Vercors,
- poursuivre, dans ce cadre, l'animation et la déclinaison des contrats de rivière du Drac isérois, de Paladru-Fure-Morge-Olon et du Sud-Grésivaudan ainsi que des PAPI d'intention Paladru-Fure-Morge-Olon-Roize et des affluents du Grésivaudan,
- poursuivre les études et reconnaissances nécessaires à la définition d'un schéma d'aménagement dans le cadre du PAPI d'intention pour le projet Drac Métropolitain, définition préalable à l'engagement d'une phase travaux, et pour poursuivre ou engager les actions du PAPI d'intention hors schéma d'aménagement dont il assure la maîtrise d'ouvrage ;
- conduire les études et reconnaissances, préalables à l'engagement d'une phase travaux, dans le cadre de la labellisation et la mise en œuvre du PAPI d'intention Romanche Oisans ainsi que mettre en œuvre les travaux de sécurisation prioritaires à Bourg d'Oisans
- exercer ses missions de gestionnaire des endiguements de l'Isère, du Drac et de la Romanche dans le Département de l'Isère telles qu'héritées de l'ADIDR et prendre en charge les endiguements des affluents transférés ;
- finaliser le programme de travaux et les acquisitions foncières sur les tranches 2 et 3 du projet Isère amont ;
- engager les études de danger des systèmes d'endiguement de classe C et finaliser les dossiers des systèmes de classe A et B.
- continuer sa structuration en finalisant son schéma directeur du système d'information
- poursuivre les étapes de la construction de son futur siège visant à rassembler à l'horizon 2023 l'ensemble des équipes au sein d'un même lieu

Le rapport d'orientation budgétaire et les présentations faites en Comité syndical le 31 janvier ont permis de détailler les opérations programmées

Le SYMBHI va également finaliser sa procédure de labellisation en établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE)

Concernant la répartition des charges entre les membres, les statuts applicables depuis le 1^{er} janvier 2021 prévoient :

1. Que **les charges de fonctionnement général** du syndicat et les études et action concernant l'ensemble du périmètre sont répartis entre les membres selon le même prorata que leur pourcentage de voix au comité syndical à savoir :

Département de l'Isère	39,9 %
Grenoble Alpes Métropole	39,9 %
Communauté de communes le Grésivaudan	10,2 %
Communauté de communes de l'Oisans (CCO)	1,50 %
Communauté d'agglomération du Pays Voironnais	5,00 %
Communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère	1,30 %
Communauté de communes de Matheysine	0,85 %
Communauté de communes du Trièves	0,70 %
Communauté de communes du Massif du Vercors	0,35 %
Communauté de communes de Bièvre Est	0,10 %
Communauté de communes du Royan Vercors	0.20 %

2. Que le financement **des grands programmes de travaux** fait l'objet d'une clé de financement spécifique tenant notamment compte de l'intérêt direct des membres pour ces travaux (notamment

selon la valeur des biens effectivement protégés par ces travaux au droit et à l'aval du lieu où ils se déroulent).

- Pour le Programme **Isère Amont** la clé conventionnellement approuvée, exprimée en % du reste à charge une fois déduites les recettes prévisionnelles est la suivante :

Département de l'Isère	61,4 %
Grenoble Alpes Métropole	33,6 %
Communauté de communes le Grésivaudan	5,0 %

- Pour le Programme **Romanche Oisans** la clé conventionnellement approuvée, exprimée en % du reste à charge une fois déduites les recettes prévisionnelles est la suivante :

Département de l'Isère	40 %
Grenoble Alpes Métropole	25 %
Communauté de communes de l'Oisans	35 %

- Pour le Programme **Drac Métropolitain** la clé conventionnellement approuvée, exprimée en % du reste à charge une fois déduites les recettes prévisionnelles est la suivante :

Département de l'Isère	40 %
Grenoble Alpes Métropole	60 %

3. Que le financement de la **gestion et de l'entretien des systèmes d'endiguement** fait l'objet d'une clé de financement spécifique, qui tient compte de la valeur des biens protégés et de la population, en référence au mode de financement précédemment pratiqué par l'association des digues Isère Drac Romanche (ADIDR). Cette clé, qui tient compte de la part de 40% du Département dans le SYMBHI, qui affecte 50% à la Métro et répartie le solde selon la clé de l'ex ADIDR, est la suivante :

	Fonctionnement	Investissement	Dette
Département de l'Isère	40,00%	40,00%	/
Grenoble Alpes Métropole	50,00%	50,00%	86,67%
CC. Grésivaudan	6,28%	6,28%	8,37%
CC. Oisans	0,65%	0,65%	0,87%
CA. Pays Voironnais	2,81%	2,81%	3,75%
CC. St Marcellin Vercors Isère	0,25%	0,25%	0,33%

Pour mémoire : la dette de l'ADIDR était liée au préfinancement de la part des communes et des ASA (le Département ayant financé directement sa quote part dans les actions de l'ADIDR), auxquelles les EPCI se sont substitués et qui prennent donc le relais dans le remboursement de cette dette.

4. Suite à l'adhésion du SIGREDA au SYMBHI le 1^{er} janvier 2019, les charges liées au sous bassin du Drac Isérois sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement et PAPI Drac métropolitain) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par le SIGREDA à savoir :

- Pour les charges de fonctionnement (hormis les coûts liés à l'entretien des rivières et des ouvrages qui lui sont liés, la lutte contre les espèces invasives et la gestion des zones humides) à 45% en fonction de la superficie du sous bassin du Drac sur l'EPCI et à 55% en fonction du potentiel fiscal des EPCI FP ramenée aux habitants du bassin.
- Pour les autres charges de fonctionnement et les charges d'investissement une délibération du comité syndical détermine le ou les EPCI concernés par l'action qui seront appelés en contribution.

5. Suite à l'adhésion du Syndicat mixte du **lac et des rivières du Voironnais** (SYLARIV) au SYMBHI le 1^{er} janvier 2020 les charges liées au sous bassin concerné sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par le SYLARIV à savoir :

CAPV	88.74 %
SMVIC	5.28 %
CCBE	5.98 %

6. Suite au transfert de la compétence GEMAPI au SYMBHI sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté le 1^{er} janvier 2020 les charges liées au sous bassin **Sud Grésivaudan** sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par SMVIC à savoir :

SMVIC	100 %
-------	-------

7. Suite au transfert de la compétence GEMAPI au SYMBHI sur le territoire des Communautés de communes du Massif du Vercors, Saint Marcellin Vercors Isère Communauté et Royans Vercors, les charges liées au sous bassin **Vercors Bourne** sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées par les EPCI après prise en compte des aides diverses selon la clé de répartition retenue, à savoir :

- Pour les charges de fonctionnement communes à l'ensemble du sous bassin, la clé provisoire en vigueur jusqu'alors est remplacée par la clé suivante :

SMVIC	17 %
CCMV	47 %
CCRV	36 %

- Pour les autres charges de fonctionnement et les charges d'investissement une délibération du comité syndical détermine le ou les EPCI concernés par l'action qui seront appelés en contribution.

8. Suite au transfert au SYMBHI le 1^{er} janvier 2021 de la compétence GEMAPI sur **les affluents de la Romanche en Oisans** sur le territoire de la communauté de communes de l'Oisans (CCO), les charges afférentes sont financées comme prévu par l'article 10.2 des statuts. Les actions et investissements spécifiques au sous bassin versant (hors systèmes d'endiguement) seront financées après prise en compte des aides diverses et selon les modalités antérieurement pratiquées par la CCO à savoir :

CCO	100 %
-----	-------

I - Les dépenses

A - Investissement

Pour la réalisation des orientations rappelées ci-dessus, il vous est proposé d'inscrire, en dépenses réelles **26 059 405,13 €** de crédits de paiement qui se détaillent comme suit :

Programme Isère amont : 14 474 716 €

- **Projet Isère Amont Tranche 1 : 2 544 419 €** de reversement au Département de l'Isère et aux EPCI concernés
- **Projet Isère Amont Tranches 2 et 3 : 9 942 097 €** répartis comme suit :
 - **7 480 000,00 €** d'avances au mandataire
 - **1 989 097 €** de marchés gérés en direct
 - **120 000 €** d'études
 - **323 000 €** pour les acquisitions et prestations foncières
 - **30 000 €** de dépôts et cautionnements versés

Compte tenu de ce qui précède, la répartition des crédits de paiement pour l'AP 06 Isère Amont tranches 2 et 3 se présente comme suit :

AP 06 mandat Isère Amont Tranches 2 et 3	Total prévu	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 Prévu	2023 Prévu
Marchés gérés en direct	9 251 115,68	414 557,15	307 551,60	517 986,83	838 750,81	783 801,00	951 339,82	569 300,84	1 989 097,00	2 878 730,63
Avances mandataire	90 706 662,32	1 754 900,00	10 365 500,00	15 369 600,00	12 060 300,00	11 431 600,00	17 422 200,00	6 000 000,00	7 480 000,00	8 822 562,32
TOTAL AP 06	99 957 778,00	2 169 457,15	10 673 051,60	15 887 586,83	12 899 050,81	12 215 401,00	18 373 539,82	6 569 300,84	9 469 097,00	11 701 292,95

- **Gestion des Affluents du Grésivaudan : 1 988 200 €** répartis comme suit :
 - **409 000 €** d'études
 - **978 000 €** de travaux
 - **601 200 €** d'avances au mandataire

Programme Romanche : 2 886 202 €

- **Sur le projet Romanche - Séchillienne : 1 723 402 €** répartis comme suit :
 - **46 200 €** de travaux gérés en direct
 - **13 600 €** pour les acquisitions et prestations foncières
 - **32 400 €** d'études
 - **1 631 202 €** de reversement aux membres financeurs (Département, Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole et Communauté de communes de l'Oisans) dans le cadre de la clôture comptable de l'opération

Compte tenu de ce qui précède, la répartition des crédits de paiement pour l'AP 05 Romanche Séchillienne se présente comme suit :

AP 05 mandat Romanche Séchillienne	Total prévu	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 Prévu	2023 Prévu
Marchés gérés en direct	16 163 504,00	330 311,31	571 896,52	3 278 510,17	9 726 277,09	559 072,92	179 563,80	56 005,62	78 513,61	45 030,08	98 284,41	76 984,23	59 800,00	1 103 254,24
Avances mandataire	9 056 496,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 795 297,00	1 261 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AP 05	25 220 000,00	330 311,31	571 896,52	3 278 510,17	9 726 277,09	8 354 369,92	1 440 762,80	56 005,62	78 513,61	45 030,08	98 284,41	76 984,23	59 800,00	1 103 254,24

- **Sur le Projet Romanche - Oisans : 1 162 800 €** répartis comme suit :
 - **414 000 €** d'études
 - **633 600 €** d'avances au mandataire
 - **115 200 €** de travaux

Programme Drac : 2 454 238 €

- **Sur le Projet Drac Métropolitain : 825 600 €** répartis comme suit :
 - **492 000 €** d'avances au mandataire
 - **333 600 €** d'études
- **Sur la gestion des affluents du Drac : 1 628 638 €** répartis comme suit :
 - **314 400 €** d'études
 - **1 314 238 €** de travaux de rivières dont 150 000 € pour le compte de tiers

Programme systèmes d'endiguement : 1 528 771 € répartis comme suit

- 236 000 € d'études
- 80 000 € d'acquisition de terrains nus
- 785 000 € de travaux
- 20 000 € de concessions et droits similaires
- 37 000 € de matériel technique
- 370 771 € de remboursement d'emprunts (capital)

Programme Autres Affluents : 4 166 727 €

- **Gestion des Affluents « Sud Grésivaudan » : 990 956 €** répartis comme suit :
 - 20 000 € pour les acquisitions foncières
 - 191 900 € d'études
 - 763 595 € de travaux de rivières, dont 40 595 € pour le compte de tiers
 - 15 461 € de remboursement d'emprunts
- **Gestion des Affluents « Vercors » : 244 000 €** répartis comme suit :
 - 100 000 € d'études
 - 144 000 € de travaux de rivières, dont 18 000 € pour le compte de tiers
- **Gestion des affluents « Voironnais » : 1 964 771 €** répartis comme suit :
 - 481 000 € d'études
 - 25 000 € pour les acquisitions foncières
 - 1 388 960 € de travaux de rivières
 - 37 000 € de remboursement d'emprunts
 - 21 265 € dans le cadre de la rétrocession de l'excédent d'assainissement aux EPCI
 - 11 546 € de remboursement de subvention trop perçue
- **Gestion des affluents « Oisans » : 967 000 €** répartis comme suit :
 - 193 000 € d'études
 - 774 000 € de travaux

Programme investissement général du SYMBHI : 548 750 € répartis comme suit :

- 45 000 € de matériel de bureau et informatique
- 50 000 € de matériel de transport
- 6 000 € de concessions et droits similaires
- 53 000 € pour le système d'avertissement local aux crues (SDAL) + AMO SI
- 12 000 € pour les travaux
- 182 750 € pour les acquisitions foncières
- 200 000 € d'acompte Elegia dans le cadre de la convention de concession de travaux pour les nouveaux locaux du Symbhi

S'ajoutent à ces dépenses **les reports de l'année 2021 pour un montant de 1 525 266,14 €**

Enfin, **les dépenses d'ordre** (écritures de réintégrations des mandats principalement) représentent quant à elles **12 458 008 €**.

B - Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **6 165 041,02 €** et sont réparties comme suit :

- **Les charges de fonctionnement communes à l'ensemble des projets** pour un montant total de **3 442 284 €** répartis comme suit :
 - Les charges de fonctionnement général du Syndicat mixte pour un montant de 635 346 €,
 - Les charges de communication communes à tous les projets pour un montant de 21 000 €,
 - Les charges relatives au personnel pour un montant de 2 475 938 € permettant en plus du personnel actuel d'accueillir :
 - En charges générales : le recrutement d'un(e) chargé(e) de communication
 - En charges spécifiques : le recrutement d'un chef de projet système d'endiguement au sein de l'UT Grésivaudan, d'un chargé de mission PAPI Romanche au sein de l'UT Oisans et d'un technicien de rivière mutualisé au sein des UT Vercors Bourne et Voironnais

- Les charges relatives aux travaux d'urgence pour un montant de 310 000 €.

➤ **Les charges spécifiques aux différents projets**, pour un montant total de 2 722 757 € répartis comme suit :

- 182 000 € pour le Projet Isère Amont Tranches 2 et 3
- 598 500 € pour les affluents du Grésivaudan
- 24 000 € pour le projet Romanche-Oisans
- 30 000 € pour la gestion du Drac Métropolitain
- 46 700 € pour la gestion des affluents du Drac
- 390 355 € pour la gestion des systèmes d'endiguement,
- 370 587 € pour les affluents du Sud Grésivaudan
- 144 000 € pour les affluents du Vercors
- 814 615 € pour les affluents Voironnais
- 122 000 € pour les affluents de l'Oisans

S'ajoutent à ces dépenses les reports de l'année 2021 pour un montant de 909 687,49 €.

Les dépenses d'ordre représentent quant à elles **283 379 €** dont 150 764,02 € de virement à la section d'investissement et 132 615 € de dotations aux amortissements.

II - Les recettes

A- Investissement

Il vous est proposé d'inscrire **12 785 962,29 €** de recettes réelles d'investissement qui se détaillent comme suit :

Programme Isère amont : 5 233 589 €

- **Sur les tranches 2 et 3 : 3 903 268 €** répartis comme suit :
 - 2 631 333 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 1 271 935 € de FCTVA
- **Sur les affluents du Grésivaudan : 1 330 321 €** répartis comme suit :
 - 242 633 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 210 300 € de subventions du Département de l'Isère
 - 824 171 € de subventions des intercommunalités membres
 - 53 217 € de FCTVA

Programme Romanche : 1 090 635 €

- **Sur Romanche – Séchilienne : 12 048 €** de FCTVA
- **Sur Romanche – Oisans : 1 078 587 €** répartis comme suit :
 - 485 825 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 235 543 € de subventions du Département de l'Isère
 - 353 314 € de subventions des intercommunalités concernées
 - 3 905 € de FCTVA

Programme Drac : 1 743 275 €

- **Sur le Projet Drac Métropolitain : 789 121 €,** répartis comme suit :
 - 520 210 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 104 537 € de subventions du Département de l'Isère
 - 156 805 € de subventions des intercommunalités concernées
 - 7 569 € de FCTVA

- **Sur la gestion des affluents du Drac : 954 154 €**, répartis comme suit :
 - 240 120 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 20 145 € de subventions de la Région
 - 145 222 € de subventions du Département de l'Isère
 - 344 091 € de subventions des intercommunalités concernées
 - 54 576 € de FCTVA
 - 150 000 € de remboursement de travaux pour le compte de tiers

Programme Systèmes d'endiguement 1 129 128 € répartis comme suit :

- 125 000 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
- 221 347 € de subventions du Département de l'Isère
- 737 535 € de subventions des intercommunalités membres
- 45 246 € de FCTVA

Programme Autres Affluents : 2 884 525 €

- **Affluents Sud Grésivaudan : 747 665 €** répartis comme suit :
 - 54 948 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 67 368 € de subvention de la Région
 - 108 024 € de subventions du Département de l'Isère
 - 347 711 € de subventions des intercommunalités membres
 - 40 595 € de remboursement de travaux pour le compte de tiers
 - 129 019 € de FCTVA
- **Affluents Vercors : 309 639 €** répartis comme suit :
 - 77 185 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 67 905 € de subventions du Département de l'Isère
 - 126 143 € de subvention de la Communauté de communes du Royans Vercors
 - 20 406 € de FCTVA
 - 18 000 € de remboursement de travaux pour le compte de tiers
- **Affluents Voironnais : 1 329 333 €** répartis comme suit :
 - 752 391 € de subventions de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 120 000 € de subventions de la Région
 - 238 993 € de subvention du Département de l'Isère
 - 200 941 € par les intercommunalités concernées
 - 17 008 € de FCTVA
- **Affluents Oisans : 497 888 €** répartis comme suit :
 - 8 500 € de l'Etat (y compris Agence de l'eau)
 - 21 500 € de subvention du Département de l'Isère
 - 463 087 € par les intercommunalités concernées
 - 4 801 € de FCTVA

Programme investissement général du SYMBHI : 704 809 € répartis comme suit :

- 277 587 € de subvention du Département de l'Isère
- 418 119 € de subventions des intercommunalités concernées
- 9 103 € de FCTVA

S'ajoutent à ces recettes **14 312 959,28 €** de résultat d'investissement reporté et **les reports de l'année 2021 pour un montant de 202 370,68 €**

Les recettes d'ordre (réintégrations des dépenses réalisées dans le cadre des mandats confiés à la SPL Isère Aménagement, amortissements et virement à la section de fonctionnement) s'élèvent à **12 741 387,02 €**.

B – Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement d'un montant de **4 285 719,60 €** sont réparties comme suit :

- **1 344 211 € liés au financement des charges communes du Symbhi**, répartis comme suit entre ses membres :
 - **494 445 €** par le Département de l'Isère ;
 - **80 000 €** de subventions de l'Etat
 - **744 766 €** par les intercommunalités membres ;
 - **25 000 €** de remboursements sur autres charges sociales
- **2 941 508 € liés aux financement des différents projets du Symbhi**, répartis comme suit :
 - **128 454 € sur l'opération Isère Amont tanches 2 et 3**
 - **55 000 €** de subventions de l'Etat
 - **45 101 €** du Département de l'Isère
 - **28 353 €** des intercommunalités concernées
 - **541 792 € pour la gestion des affluents du Grésivaudan**
 - **135 140 €** de subventions de l'Etat
 - **39 166 €** du Département de l'Isère
 - **343 540 €** des intercommunalités concernées
 - **23 946 €** de FCTVA
 - **74 530 € sur l'opération Romanche Oisans**
 - **27 400 €** de subventions de l'Etat
 - **18 852 €** du Département de l'Isère
 - **28 278 €** des intercommunalités concernées
 - **57 942 € sur l'opération Drac Métropolitain**
 - **12 000 €** de subventions de l'Etat
 - **18 377 €** du Département de l'Isère
 - **27 565 €** des intercommunalités concernées
 - **196 784 € sur l'opération Affluents du Drac**
 - **124 277 €** de subventions de l'Etat
 - **12 000 €** de subventions de la Région
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **30 507 €** des intercommunalités concernées
 - **981 311 € sur le programme Systèmes d'endiguement**
 - **345 077 €** du Département de l'Isère
 - **606 971 €** des intercommunalités concernées
 - **29 263 €** de FCTVA
 - **372 749 € sur l'opération Affluents Sud Grésivaudan**
 - **175 400 €** de subventions de l'Etat
 - **18 320 €** de subventions de la Région
 - **70 000 €** du Département de l'Isère
 - **109 029 €** des intercommunalités concernées
 - **224 152 € sur l'opération Affluents du Vercors**
 - **14 206 €** de subvention de l'Etat
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **8 548 €** du Département de la Drôme
 - **149 471 €** des intercommunalités concernées
 - **21 927 €** pour le remboursement PNRV et CCRV

- **224 063€ pour la gestion des affluents Voironnais**
 - **63 000 €** de subventions de l'Etat
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **129 467 €** des intercommunalités concernées
 - **1 596 €** de FCTVA

- **139 731 € sur l'opération Affluents Oisans**
 - **18 900 €** de subventions de l'Etat
 - **30 000 €** du Département de l'Isère
 - **88 057 €** des intercommunalités concernées
 - **2 774 €** de FCTVA

S'ajoutent à ces recettes le **résultat de la section fonctionnement en 2021** d'un montant de **2 969 864,93 €** sur la reprise anticipée duquel vous vous êtes prononcés dans le cadre du précédent rapport ainsi que **les reports de l'année 2021 d'un montant de 102 523 €**.

III- Récapitulatif du budget par opération

FONCTIONNEMENT			
Libellé	BP 2022	Libellé	BP 2022
Charges générales	635 345,58	Fonctionnement du SYMBHI	1 239 211,00
Communication	21 000,00		
Charges de personnel	2 475 938,50	Charges de personnel	105 000,00
Op. except. Travaux d'urgence	310 000,00		
Isère Amont T2T3	182 000,00	Isère Amont T2T3	128 454,00
Affluents du grésivaudan	598 500,00	Affluents du grésivaudan	541 792,00
Romanche Oisans	24 000,00	Romanche Oisans	74 530,00
Drac Métropolitain	30 000,00	Drac Métropolitain	57 942,00
Affluents du Drac	46 700,00	Affluents du Drac	196 784,00
Affluents Sud Grésivaudan	370 587,00	Affluents Sud Grésivaudan	372 749,00
Affluents Vercors	144 000,00	Affluents Vercors	224 152,60
Affluents Voironnais	814 614,86	Affluents Voironnais	224 063,00
Affluents Oisans	122 000,00	Affluents Oisans	139 731,00
Systèmes d'endiguement	390 355,08	Systèmes d'endiguement	981 311,00
Reports 2021	909 687,49	Reports 2021	102 523,00
Virement à la section d'investissement	150 764,02	Reprise anticipée du résultat de fonctionnement	2 969 864,93
Amortissements (ordre)	132 615,00		
TOTAL DEPENSES	7 358 107,53	TOTAL RECETTES	7 358 107,53
INVESTISSEMENT			
Libellé	BP 2022	Libellé	BP 2022
Isère amont	2 544 419,42	Isère amont	0,00
Isère amont tranches 2 et 3	9 942 097,00	Isère amont tranches 2 et 3	3 903 267,55
Affluents du Grésivaudan	1 988 200,00	Affluents du Grésivaudan	1 330 320,94
Romanche - Séchilienne	1 723 402,71	Romanche - Séchilienne	12 048,51
Romanche - Oisans	1 162 800,00	Romanche - Oisans	1 078 586,86
Drac Métropolitain	825 600,00	Drac Métropolitain	789 121,45
Affluents du Drac	1 628 638,00	Affluents du Drac	954 154,31
Affluents Sud Grésivaudan	990 956,00	Affluents Sud Grésivaudan	747 665,12
Affluents Vercors	244 000,00	Affluents Vercors	309 639,16
Affluents Voironnais	1 964 771,00	Affluents Voironnais	1 329 333,43
Affluents Oisans	967 000,00	Affluents Oisans	497 887,68
Systèmes d'endiguement	1 528 771,00	Systèmes d'endiguement	1 129 127,92
Investissement général	548 750,00	Investissement général	704 809,36
Reprise anticipée du résultat d'investissement	0,00	Reprise anticipée du résultat d'investissement	14 312 959,28
Reports 2021	1 525 266,14	Reports 2021	202 370,68
		Virement de la section de fonctionnement	150 764,02
Isère amont tranches 2 et 3 (ordre)	10 680 000,00	Isère amont tranches 2 et 3 (ordre)	10 680 000,00
Affluents Grésivaudan (ordre)	828 008,00	Affluents Grésivaudan (ordre)	828 008,00
Romanche Oisans (ordre)	400 000,00	Romanche Oisans (ordre)	400 000,00
Drac Métropolitain (ordre)	400 000,00	Drac Métropolitain (ordre)	400 000,00
Deconsignations (ordre)	30 000,00	Deconsignations (ordre)	30 000,00
Etudes (ordre)	120 000,00	Etudes (ordre)	120 000,00
		Amortissements (ordre)	132 615,00
TOTAL DEPENSES	40 042 679,27	TOTAL RECETTES	40 042 679,27

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- d'approuver les clés de répartition des charges entre les membres résultant des statuts telles qu'exposées dans le présent rapport,
- d'adopter le projet de budget 2022 du SYMBHI tel qu'exposé dans le présent rapport.

Fait à Grenoble, le 31 mars 2022

Extrait certifié conforme,

Le Président

Fabien Mulyk.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Comptable public du Département :SYMBHI (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25380510500017

POSTE COMPTABLE : Payeur Départemental

M. 52

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : Budget principal du SYMBHI (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	17
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	20
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	21
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	22
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	23
A2 - Equipements non départementaux	24
A3 - Dépenses financières	25
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	26
A4.2 - Recettes RMI / RSA	27
A4.3 - Recettes financières	28
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	29
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	30
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	34
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	39
A1/01 - Opérations non ventilées	47
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	48
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	Sans Objet

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	52
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	58
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	59
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	61
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	64
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	65

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	66
C8 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	67
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	71

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (5)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.0%	
5	Encours de dette/population (3) (4)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (5)	0.0%	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (5)	0.0%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (5)	0.0%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4) (5)	0.0%	

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(5) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(6) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	21 294 392,49	26 243 320,21	12 333 896,49	A1 17 282 824,21
Investissement	18 643 770,73	22 498 022,11	(1) 10 458 707,90	A2 14 312 959,28
Fonctionnement	2 650 621,76	3 745 298,10	(2) 1 875 188,59	A3 2 969 864,93

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 2 434 953,63	III + IV 304 893,68	B1	-2 130 059,95
Investissement	I 1 525 266,14	III 202 370,68	B2	-1 322 895,46
Fonctionnement	II 909 687,49	IV 102 523,00	B3	-807 164,49

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	A1 + B1	15 152 764,26
Investissement	A2 + B2	12 990 063,82
Fonctionnement	A3 + B3	2 162 700,44

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap. /art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 525 266,14
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 829,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	666 197,09
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	93 293,98
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	733 945,93
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 909 687,49
011	Charges à caractère général (3)	906 401,77
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	372,28
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	2 913,44
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 202 370,68
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	202 370,68
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 102 523,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	102 523,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

V O T E		DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	38 517 413,13	25 527 349,31

+

+

+

R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 525 266,14	202 370,68
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 14 312 959,28

=

=

=

Total de la section d'investissement (3)	40 042 679,27	40 042 679,27
--	---------------	---------------

V O T E		DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	6 448 420,04	4 285 719,60

+

+

+

R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	909 687,49	102 523,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 969 864,93

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (4)	7 358 107,53	7 358 107,53
---	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (5)	47 400 786,80	47 400 786,80
---------------------	---------------	---------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	26 059 405,13	12 458 008,00	38 517 413,13	12 785 962,29	12 741 387,02	25 527 349,31
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 165 041,02	283 379,02	6 448 420,04	4 285 719,60	0,00	4 285 719,60
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	32 224 446,15	12 741 387,02	44 965 833,17	17 071 681,89	12 741 387,02	29 813 068,91

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (6)	3 129 905,47	666 197,09	2 904 300,00	0,00	3 570 497,09
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	1 029 338,18	93 293,98	776 350,00	0,00	869 643,98
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)	22 438 192,48	733 945,93	17 308 495,00	0,00	18 042 440,93
Total des dépenses d'équipement		26 597 436,13	1 493 437,00	20 989 145,00	0,00	22 482 582,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 265,00	0,00	21 265,00	0,00	21 265,00
13	Subventions d'investissement (6)	4 142 170,79	0,00	4 187 168,13	0,00	4 187 168,13
16	Emprunts et dettes assimilées	515 742,23	31 829,14	423 232,00	0,00	455 061,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	350 000,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 029 178,02	31 829,14	4 861 665,13	0,00	4 893 494,27
45...	Total des opé. pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	208 595,00	0,00	208 595,00
Total des dépenses réelles d'investissement		31 626 614,15	1 525 266,14	26 059 405,13	0,00	27 584 671,27

040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	15 345 000,00		12 458 008,00	0,00	12 458 008,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		15 345 000,00		12 458 008,00	0,00	12 458 008,00

TOTAL	46 971 614,15	1 525 266,14	38 517 413,13	0,00	40 042 679,27
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 042 679,27
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)	16 803 611,37	202 370,68	10 948 532,40	0,00	11 150 903,08
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		17 333 611,37	202 370,68	10 948 532,40	0,00	11 150 903,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 609 515,45	0,00	1 628 834,89	0,00	1 628 834,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 609 515,45	0,00	1 628 834,89	0,00	1 628 834,89
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (5)	0,00	0,00	208 595,00	0,00	208 595,00
Total des recettes réelles d'investissement		20 943 126,82	202 370,68	12 785 962,29	0,00	12 988 332,97

021	Virement de la section de fonctionnement (2)	178 680,00		150 764,02	0,00	150 764,02
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	46 099,43		132 615,00	0,00	132 615,00
041	Opérations patrimoniales (2)	15 345 000,00		12 458 008,00	0,00	12 458 008,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 569 779,43		12 741 387,02	0,00	12 741 387,02

TOTAL	36 512 906,25	202 370,68	25 527 349,31	0,00	25 729 719,99
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	14 312 959,28
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 042 679,27
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (7)**

283 379,02

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 230 023,10	906 401,77	3 349 592,50	0,00	4 255 994,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 779 502,25	372,28	2 028 550,00	0,00	2 028 922,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	23 975,67	0,00	27 541,58	0,00	27 541,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 033 501,02	906 774,05	5 405 684,08	0,00	6 312 458,13
66	Charges financières	99 652,21	2 913,44	100 685,08	0,00	103 598,52
67	Charges exceptionnelles (3)	428 671,86	0,00	658 671,86	0,00	658 671,86
68	Dotations amortissements et provisions (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 561 825,09	909 687,49	6 165 041,02	0,00	7 074 728,51

023	Virement à la section d'investissement (2)	178 680,00		150 764,02	0,00	150 764,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	46 099,43		132 615,00	0,00	132 615,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		224 779,43		283 379,02	0,00	283 379,02

TOTAL	5 786 604,52	909 687,49	6 448 420,04	0,00	7 358 107,53
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 358 107,53
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (4)	30 572,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	43 254,72	0,00	21 927,00	0,00	21 927,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	3 837 589,21	102 523,00	4 238 792,60	0,00	4 341 315,60
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 911 415,93	102 523,00	4 285 719,60	0,00	4 388 242,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 911 415,93	102 523,00	4 285 719,60	0,00	4 388 242,60

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 911 415,93	102 523,00	4 285 719,60	0,00	4 388 242,60
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 969 864,93
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 358 107,53
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	283 379,02
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 265,00	0,00	21 265,00
13	Subventions d'investissement (7)	4 187 168,13	0,00	4 187 168,13
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	455 061,14	0,00	455 061,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	3 570 497,09	400 000,00	3 970 497,09
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	869 643,98	30 000,00	899 643,98
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	18 042 440,93	12 028 008,00	30 070 448,93
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	230 000,00	0,00	230 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	208 595,00	0,00	208 595,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		27 584 671,27	12 458 008,00	40 042 679,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 042 679,27
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	4 255 994,27		4 255 994,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	2 028 922,28		2 028 922,28
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	27 541,58	0,00	27 541,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	103 598,52	0,00	103 598,52
67	Charges exceptionnelles (8)	658 671,86	0,00	658 671,86
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	132 615,00	132 615,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		150 764,02	150 764,02
Dépenses de fonctionnement –Total		7 074 728,51	283 379,02	7 358 107,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 358 107,53
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 628 834,89	0,00	1 628 834,89
13 Subventions d'investissement (6)	11 150 903,08	0,00	11 150 903,08
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	120 000,00	120 000,00
204 Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (6)	0,00	12 308 008,00	12 308 008,00
010 Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (6)	0,00	30 000,00	30 000,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		132 615,00	132 615,00
45 Opérations pour compte de tiers (3)	208 595,00	0,00	208 595,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		150 764,02	150 764,02
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total	12 988 332,97	12 741 387,02	25 729 719,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	14 312 959,28
--	----------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 042 679,27
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (7)	25 000,00		25 000,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	21 927,00		21 927,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Impositions directes	0,00		0,00
74 Dotations, subventions et participations (7)	4 341 315,60		4 341 315,60
75 Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total	4 388 242,60	0,00	4 388 242,60

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 969 864,93
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 358 107,53
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A

DEPENSES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	46 971 614,15	1 525 266,14	38 517 413,13	0,00	9 528 897,00	28 988 516,13	40 042 679,27
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	26 597 436,13	1 493 437,00	20 989 145,00	0,00	9 528 897,00	11 460 248,00	22 482 582,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	26 597 436,13	1 493 437,00	20 989 145,00	0,00	9 528 897,00	11 460 248,00	22 482 582,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	5 029 178,02	31 829,14	4 861 665,13	0,00		4 861 665,13	4 893 494,27
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	208 595,00	0,00	0,00	208 595,00	208 595,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	15 345 000,00		12 458 008,00	0,00		12 458 008,00	12 458 008,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	40 042 679,27
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1 I	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	36 512 906,25	202 370,68	25 527 349,31	0,00	25 729 719,99
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	17 333 611,37	202 370,68	10 948 532,40	0,00	11 150 903,08
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	208 595,00	0,00	208 595,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	3 609 515,45	0,00	1 628 834,89	0,00	1 628 834,89
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	46 099,43		132 615,00	0,00	132 615,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	15 345 000,00		12 458 008,00	0,00	12 458 008,00
021 Virement de la section de fonctionnement	178 680,00		150 764,02	0,00	150 764,02

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)	14 312 959,28
--	---------------

Affectation au compte 1068 (4)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	40 042 679,27
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT						
Equipements départementaux – Dépenses non individualisées						A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		26 597 436,13	1 493 437,00	20 989 145,00	0,00	9 528 897,00	11 460 248,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 129 905,47	666 197,09	2 904 300,00	0,00	0,00	2 904 300,00
2031	Frais d'études	3 091 221,63	666 197,09	2 878 300,00	0,00		
2051	Concessions, droits similaires	38 683,84	0,00	26 000,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	1 029 338,18	93 293,98	776 350,00	0,00	13 600,00	762 750,00
2111	Terrains nus	906 081,65	93 293,98	644 350,00	0,00		
2157	Matériel et outillage technique	72 633,82	0,00	37 000,00	0,00		
2182	Matériel de transport	22 813,51	0,00	50 000,00	0,00		
21838	Autre matériel informatique	27 809,20	0,00	45 000,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 438 192,48	733 945,93	17 308 495,00	0,00	9 515 297,00	7 793 198,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	6 437 792,48	733 945,93	4 765 598,00	0,00		
231311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	12 000,00	0,00		
23157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	3 324 097,00	0,00		
237	Avances commandes immo incorporelles	1 698 400,00	0,00	601 200,00	0,00		
238	Avances commandes immo corporelles	14 302 000,00	0,00	8 605 600,00	0,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A 1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

Vote d'ensemble des entreprises de programmes d'équipement (2)								
N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES TOTALES	5 029 178,02	31 829,14	4 861 665,13	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	21 265,00	0,00	21 265,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	21 265,00	0,00	21 265,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 142 170,79	0,00	4 187 168,13	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	4 142 170,79	0,00	1 966 619,42	0,00
1324	Subv. non transf. Communes	0,00	0,00	2 209 002,71	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	11 546,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	515 742,23	31 829,14	423 232,00	0,00
1641	Emprunts en euros	470 742,23	31 829,14	423 232,00	0,00
16871	Dettes - Etat, établissements nationaux	45 000,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	350 000,00	0,00	230 000,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	50 000,00	0,00	30 000,00	0,00
2766	Créances pour locations-acquisitions	300 000,00	0,00	200 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	17 333 611,37	202 370,68	10 948 532,40	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	16 803 611,37	202 370,68	10 948 532,40	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 092 399,75	54 650,00	5 138 145,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	321 065,40	147 720,68	207 512,60	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	2 272 930,22	0,00	1 630 957,80	0,00
1324	Subv. non transf. Communes	4 117 216,00	0,00	3 971 917,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	530 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	530 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

RECETTES RSA

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	3 609 515,45	0,00	1 628 834,89	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 609 515,45	0,00	1 628 834,89	0,00
10222	FCTVA	3 609 515,45	0,00	1 628 834,89	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL DEPENSES (3) (4)		0,00	0,00	208 595,00	0,00
45811	Opérations sous mandat(dépenses)opé1	0,00	0,00	7 000,00	0,00
45812	Opérations sous mandat(dépenses) opé2	0,00	0,00	21 595,00	0,00
45813	Opérations sous mandat(dépenses) opé3	0,00	0,00	12 000,00	0,00
45814	Opérations sous mandat(dépenses) opé 4	0,00	0,00	18 000,00	0,00
45815	Opérations sous mandat(dépenses) opé 5	0,00	0,00	150 000,00	0,00
TOTAL RECETTES (3) (4)		0,00	0,00	208 595,00	0,00
45821	Opérations sous mandat (recettes) opé 1	0,00	0,00	7 000,00	0,00
45822	Opérations sous mandat(recettes) opé 2	0,00	0,00	21 595,00	0,00
45823	Opérations sous mandat(recettes) opé 3	0,00	0,00	12 000,00	0,00
45824	Opérations sous mandat(recettes) opé 4	0,00	0,00	18 000,00	0,00
45825	Opérations sous mandat(recettes) opé 5	0,00	0,00	150 000,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	46 099,43	132 615,00	0,00
28031	Frais d'études	1 265,37	77 897,20	0,00
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 082,00	1 082,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	3 521,00	3 521,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 005,00	1 006,80	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	1 672,00	1 672,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	11 032,60	16 187,20	0,00
28157	Matériel et outillage techniques	4 420,00	11 156,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	604,00	0,00	0,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 149,95	14 110,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 831,66	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	4 332,36	5 872,80	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	73,49	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	110,00	110,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)	15 345 000,00	12 458 008,00	0,00
2031	Frais d'études	315 000,00	400 000,00	0,00
2111	Terrains nus	30 000,00	30 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	15 000 000,00	12 028 008,00	0,00
041	RECETTES (2)	15 345 000,00	12 458 008,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	120 000,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	15 000,00	828 008,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	15 300 000,00	11 480 000,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	30 000,00	30 000,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		5 786 604,52	909 687,49	6 448 420,04	0,00	0,00	6 448 420,04	7 358 107,53
011	Charges à caractère général (4)	3 230 023,10	906 401,77	3 349 592,50	0,00	0,00	3 349 592,50	4 255 994,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 779 502,25	372,28	2 028 550,00	0,00		2 028 550,00	2 028 922,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	23 975,67	0,00	27 541,58	0,00	0,00	27 541,58	27 541,58
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	99 652,21	2 913,44	100 685,08	0,00		100 685,08	103 598,52
67	Charges exceptionnelles (4)	428 671,86	0,00	658 671,86	0,00		658 671,86	658 671,86
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	178 680,00		150 764,02	0,00		150 764,02	150 764,02
042	Opérations ordre transf. entre sections	46 099,43		132 615,00	0,00		132 615,00	132 615,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								7 358 107,53
--	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Total (RAR N-1 + Vote)
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		3 911 415,93	102 523,00	4 285 719,60	0,00	4 388 242,60
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	43 254,72	0,00	21 927,00	0,00	21 927,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	3 837 589,21	102 523,00	4 238 792,60	0,00	4 341 315,60
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	30 572,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)	2 969 864,93
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 358 107,53
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES – GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (3)	3 230 023,10	906 401,77	3 349 592,50	0,00
60612	Energie - Electricité	25 745,89	721,89	23 500,00	0,00
60622	Carburants	17 385,65	0,00	16 000,00	0,00
60623	Alimentation	700,00	0,00	1 000,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 823,70	1 955,25	13 700,00	0,00
60636	Vêtements de travail	10 016,30	4 312,76	6 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 006,00	0,00	5 000,00	0,00
6132	Locations immobilières	32 905,82	0,00	77 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	49 216,24	0,00	59 000,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 200,00	0,00	9 000,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	766 432,20	111 256,00	829 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	415 454,00	40 186,80	300 000,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	12 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	16 274,49	1 687,19	15 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	189,35	3 000,00	0,00
6156	Maintenance	60 901,48	21 219,00	112 000,00	0,00
6161	Multirisques	45 458,11	840,63	35 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	565 985,90	110 027,61	608 000,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00	2 000,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	20 000,00	0,00	15 000,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	0,00	2 000,00	0,00
6188	Autres frais divers	362 507,20	31 043,78	515 200,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	160,00	0,00	110,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	22 280,00	0,00	15 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	30 048,00	0,00	25 000,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	0,00	2 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	0,00	23 000,00	0,00
6241	Transports de biens	200,00	0,00	200,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 011,00	0,00	2 000,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 875,24	0,00	1 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	26 633,88	461,51	35 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 500,00	2 500,00	17 500,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00	21 000,00	0,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	630 922,00	580 000,00	528 382,50	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	0,00	8 000,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 380,00	0,00	2 000,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (3)	1 779 502,25	372,28	2 028 550,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 648,86	0,00	18 500,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	330 384,45	0,00	389 000,00	0,00
64114	Personnel tit. Indemnité inflation	0,00	0,00	200,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	878 868,94	0,00	906 100,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00	1 100,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	318 600,00	0,00	383 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	133 050,00	0,00	203 000,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 650,00	0,00	10 650,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	850,00	0,00	2 000,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	14 000,00	0,00	28 000,00	0,00
6488	Autres charges	76 450,00	372,28	86 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	23 975,67	0,00	27 541,58	0,00
6531	Indemnités	19 970,56	0,00	21 035,58	0,00
6532	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP (projet de budget 2022)

Accusé de réception en préfecture
038235605105-20220321-2022-II-003-AI
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00	2 000,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	3 500,00	0,00
65888	Autres	5,11	0,00	6,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016+ 017 + 65 + 6586)		5 033 501,02	906 774,05	5 405 684,08	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	99 652,21	2 913,44	100 685,08	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	99 652,21	2 913,44	100 685,08	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (3)	428 671,86	0,00	658 671,86	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	422 671,86	0,00	652 671,86	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		5 561 825,09	909 687,49	6 165 041,02	0,00

023	Virement à la section d'investissement	178 680,00		150 764,02	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	46 099,43		132 615,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	46 099,43		132 615,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		224 779,43		283 379,02	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 786 604,52	909 687,49	6 448 420,04	0,00
---	--------------	------------	--------------	------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
---------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 448 420,04
---	--------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	43 254,72	0,00	21 927,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	43 254,72	0,00	21 927,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (2)	3 837 589,21	102 523,00	4 238 792,60	0,00
744	FCTVA	48 883,00	0,00	57 579,00	0,00
74718	Autres participations Etat	596 663,00	102 523,00	705 323,60	0,00
7472	Participation régions	32 707,00	0,00	30 320,00	0,00
7473	Participation Départements	1 020 385,71	0,00	1 159 566,00	0,00
7474	Participation Communes et interco	2 111 950,50	0,00	2 286 004,00	0,00
74788	Autres	27 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (2)	30 572,00	0,00	25 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	5 000,00	0,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	30 572,00	0,00	20 000,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		3 911 415,93	102 523,00	4 285 719,60	0,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

 Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits
 « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

**GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS –
OPERATIONS D'ORDRE**

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		3 911 415,93	102 523,00	4 285 719,60	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 911 415,93	102 523,00	4 285 719,60	0,00
---	--	---------------------	-------------------	---------------------	-------------

R 002 RESULTAT REPORTE				2 969 864,93
-------------------------------	--	--	--	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				7 255 584,53
--	--	--	--	---------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	----------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	883 092	0	0	0	0	0
- Equipements départx		0	0	0	0	0
- Equip. non départx (c/204)		0	0	0	0	0
- Opérations financières	883 092					
Dépenses d'ordre	12 458 008					
Total dépenses de l'exercice	13 341 100	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	31 829	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	13 372 929	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de l'exercice	12 949 982	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	14 312 959	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	27 262 941	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	283 379	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	283 379	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	2 969 865	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	2 969 865	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
---------	--	--------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
Dépenses réelles	0	0	0	0	25 176 313	0	0	0	26 059 405
- Equipements départx	0	0	0	0	20 989 145	0	0	0	20 989 145
- Equip. non départx (c/204)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières									883 092
Dépenses d'ordre									12 458 008
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	25 176 313	0	0	0	38 517 413
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	1 493 437	0	0	0	1 525 266
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	26 669 750	0	0	0	40 042 679
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	12 577 367	0	0	0	25 527 349
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	202 371	0	0	0	14 515 330
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	12 779 738	0	0	0	40 042 679

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	6 165 041	0	0	0	6 448 420
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	909 687	0	0	0	909 687
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	7 074 729	0	0	0	7 358 108
RECETTES									
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	4 285 720	0	0	0	4 285 720
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	102 523	0	0	0	3 072 388
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	4 388 243	0	0	0	7 358 108

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		13 341 100	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		883 092	0	0	0	0	0
106	Réserves	21 265	0	0	0	0	0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0
164	Emprunts auprès des ét. financiers	423 232	0	0	0	0	0
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	0	0
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	0	0	0	0	0
211	Terrains	0	0	0	0	0	0
215	Install., matériel, outillage techniques	0	0	0	0	0	0
218	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
237	Avances commandes immo incorporelles	0	0	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	0	0
275	Dépôts et cautionnements versés	30 000	0	0	0	0	0
276	Autres créances immobilisées	200 000	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	208 595	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		12 458 008	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		12 458 008	0	0	0	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	400 000	0	0	0	0	0
211	Terrains	30 000	0	0	0	0	0
231	Immobilisations corporelles en cours	12 028 008	0	0	0	0	0
RECETTES							
Total recettes d'investissement		12 949 982	0	0	0	0	0
Recettes réelles		208 595	0	0	0	0	0
102	Dotations et fonds d'investissement	0	0	0	0	0	0
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	0	0
164	Emprunts auprès des ét. financiers	0	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	208 595	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		12 741 387	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		283 379	0	0	0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	150 764	0	0	0	0	0
280	Amort. immobilisations incorporelles	101 366	0	0	0	0	0

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP (projet de budget) - 2022

Accusé de réception en préfecture
038-253805105-20220321-2022-II-003-AI
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
281	Amortissement immobilisations corporelle	31 249	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		12 458 008	0	0	0	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	120 000	0	0	0	0	0
237	Avances commandes immo incorporelles	828 008	0	0	0	0	0
238	Avances commandes immo corporelles	11 480 000	0	0	0	0	0
275	Dépôts et cautionnements versés	30 000	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		283 379	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
606	Achats non stockés de matières et fourni	0	0	0	0	0	0
613	Locations	0	0	0	0	0	0
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	0	0
615	Entretien et réparations	0	0	0	0	0	0
616	Primes d'assurances	0	0	0	0	0	0
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	0	0
618	Divers	0	0	0	0	0	0
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	0	0	0	0	0
623	Pub., publications, relations publiques	0	0	0	0	0	0
624	Transports biens, transports collectifs	0	0	0	0	0	0
625	Déplacements et missions	0	0	0	0	0	0
626	Frais postaux et frais télécommunication	0	0	0	0	0	0
628	Divers	0	0	0	0	0	0
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0	0	0	0	0	0
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	0	0	0	0	0
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	0	0
6411	Personnel titulaire	0	0	0	0	0	0
6413	Personnel non titulaire	0	0	0	0	0	0
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	0	0	0	0	0
647	Autres charges sociales	0	0	0	0	0	0
648	Autres charges de personnel	0	0	0	0	0	0
653	Indemnités, frais et formation élus	0	0	0	0	0	0
656	Participations	0	0	0	0	0	0
658	Charges diverses de gestion courante	0	0	0	0	0	0
661	Charges d'intérêts	0	0	0	0	0	0
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0	0	0	0	0	0
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		283 379	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		283 379	0	0	0	0	0
023	Virement à la section d'investissement	150 764	0	0	0	0	0
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	132 615	0	0	0	0	0

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP (projet de budget) - 2022

Accusé de réception en préfecture
038-253805105-20220321-2022-II-003-AI
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0
RECETTES							
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0
647	Autres charges sociales	0	0	0	0	0	0
708	Autres produits	0	0	0	0	0	0
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0
747	Participations	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour les comptes 641 et 6516 qui sont déclinés à quatre chiffres et le compte 6517 qui est décliné à cinq chiffres.

IV – ANNEXES									IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION									A1

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
----------	---------	--	--------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--------------------------------------	-----------------	----------------------------------	-------

INVESTISSEMENT										
DEPENSES										
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	25 176 313	0	0	0	38 517 413
Dépenses réelles		0	0	0	0	25 176 313	0	0	0	26 059 405
106	Réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	21 265
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	4 187 168	0	0	0	4 187 168
164	Emprunts auprès des ét. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	423 232
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	2 878 300	0	0	0	2 878 300
205	Licences, logiciels, droits similaires	0	0	0	0	26 000	0	0	0	26 000
211	Terrains	0	0	0	0	644 350	0	0	0	644 350
215	Install., matériel, outillage techniques	0	0	0	0	37 000	0	0	0	37 000
218	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	95 000	0	0	0	95 000
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	8 101 695	0	0	0	8 101 695
237	Avances commandes immo incorporelles	0	0	0	0	601 200	0	0	0	601 200
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	8 605 600	0	0	0	8 605 600
275	Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
276	Autres créances immobilisées	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
458	Opérations sous mandat	0	0	0	0	0	0	0	0	208 595
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	12 458 008
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	12 458 008
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
211	Terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000
231	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	12 028 008
RECETTES										
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	12 577 367	0	0	0	25 527 349
Recettes réelles		0	0	0	0	12 577 367	0	0	0	12 785 962
102	Dotations et fonds d'investissement	0	0	0	0	1 628 835	0	0	0	1 628 835
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0	0	0	0	10 948 532	0	0	0	10 948 532
164	Emprunts auprès des ét. financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0
458	Opérations sous mandat	0	0	0	0	0	0	0	0	208 595
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	12 741 387
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	283 379
021	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	150 764
280	Amort. immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	101 366

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP (projet de budget) - 2022

Accusé de réception en préfecture
038-253805105-20220321-2022-II-003-AI
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
281	Amortissement immobilisations corporelle	0	0	0	0	0	0	0	0	31 249
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	12 458 008
203	Frais d'études, recherche, développement	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
237	Avances commandes immo incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	828 008
238	Avances commandes immo corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	11 480 000
275	Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	6 165 041	0	0	0	6 448 420
Dépenses réelles		0	0	0	0	6 165 041	0	0	0	6 165 041
606	Achats non stockés de matières et fourni	0	0	0	0	65 200	0	0	0	65 200
613	Locations	0	0	0	0	136 000	0	0	0	136 000
614	Charges locatives et de copropriété	0	0	0	0	9 000	0	0	0	9 000
615	Entretien et réparations	0	0	0	0	1 281 000	0	0	0	1 281 000
616	Primes d'assurances	0	0	0	0	35 000	0	0	0	35 000
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	608 000	0	0	0	608 000
618	Divers	0	0	0	0	534 200	0	0	0	534 200
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0	0	0	0	15 110	0	0	0	15 110
623	Pub., publications, relations publiques	0	0	0	0	50 000	0	0	0	50 000
624	Transports biens, transports collectifs	0	0	0	0	200	0	0	0	200
625	Déplacements et missions	0	0	0	0	2 000	0	0	0	2 000
626	Frais postaux et frais télécommunication	0	0	0	0	36 000	0	0	0	36 000
628	Divers	0	0	0	0	567 883	0	0	0	567 883
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0	0	0	0	18 500	0	0	0	18 500
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0	0	0	0	8 000	0	0	0	8 000
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	0	0	0	2 000	0	0	0	2 000
6411	Personnel titulaire	0	0	0	0	389 200	0	0	0	389 200
6413	Personnel non titulaire	0	0	0	0	907 200	0	0	0	907 200
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0	0	0	0	598 650	0	0	0	598 650
647	Autres charges sociales	0	0	0	0	29 000	0	0	0	29 000
648	Autres charges de personnel	0	0	0	0	86 000	0	0	0	86 000
653	Indemnités, frais et formation élus	0	0	0	0	24 036	0	0	0	24 036
656	Participations	0	0	0	0	3 500	0	0	0	3 500
658	Charges diverses de gestion courante	0	0	0	0	6	0	0	0	6
661	Charges d'intérêts	0	0	0	0	100 685	0	0	0	100 685
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0	0	0	0	6 000	0	0	0	6 000
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	652 672	0	0	0	652 672
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	283 379
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	283 379

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP (projet de budget) - 2022

Accusé de réception en préfecture
038-253805105-20220321-2022-II-003-AI
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

Art. (1)	Libellé	5 Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	150 764
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0	0	0	0	0	0	0	0	132 615
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES										
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	4 285 720	0	0	0	4 285 720
Recettes réelles		0	0	0	0	4 285 720	0	0	0	4 285 720
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	5 000	0	0	0	5 000
647	Autres charges sociales	0	0	0	0	20 000	0	0	0	20 000
708	Autres produits	0	0	0	0	21 927	0	0	0	21 927
744	FCTVA	0	0	0	0	57 579	0	0	0	57 579
747	Participations	0	0	0	0	4 181 214	0	0	0	4 181 214
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

SOUS-FONCTION 01 OPERATIONS NON-VENTILABLES (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT		
Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		13 341 100,00
Dépenses réelles		883 092,00
106	Réserves	21 265,00
164	Emprunts auprès des ét. financiers	423 232,00
275	Dépôts et cautionnements versés	30 000,00
276	Autres créances immobilisées	200 000,00
458	Opérations sous mandat	208 595,00
Dépenses d'ordre		12 458 008,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	12 458 008,00
203	Frais d'études, recherche, développement	400 000,00
211	Terrains	30 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	12 028 008,00
RECETTES		12 949 982,02
Recettes réelles		208 595,00
164	Emprunts auprès des ét. financiers	0,00
458	Opérations sous mandat	208 595,00
Recettes d'ordre		12 741 387,02
021	Virement de la section de fonctionnement	150 764,02
040	Opérations ordre transf. entre sections	132 615,00
280	Amort. immobilisations incorporelles	101 366,20
281	Amortissement immobilisations corporelle	31 248,80
041	Opérations patrimoniales	12 458 008,00
203	Frais d'études, recherche, développement	120 000,00
237	Avances commandes immo incorporelles	828 008,00
238	Avances commandes immo corporelles	11 480 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

FONCTIONNEMENT		
Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		283 379,02
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		283 379,02
023	Virement à la section d'investissement	150 764,02
042	Opérations ordre transf. entre sections	132 615,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	132 615,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
RECETTES		0,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)

INVESTISSEMENT						
Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT						
Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités, frais et formation élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP (projet de budget 2022)

Accusé de réception en préfecture
038235605105-20220321-2022-II-003-AI
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures

INVESTISSEMENT

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	65 Plan de relance (crise sanitaire)	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	25 176 313,13	0,00	0,00	25 176 313,13
Equipements départementaux		0,00	20 989 145,00	0,00	0,00	20 989 145,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	2 878 300,00	0,00	0,00	2 878 300,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
211	Terrains	0,00	644 350,00	0,00	0,00	644 350,00
215	Install., matériel, outillage techniques	0,00	37 000,00	0,00	0,00	37 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	8 101 695,00	0,00	0,00	8 101 695,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	601 200,00	0,00	0,00	601 200,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	8 605 600,00	0,00	0,00	8 605 600,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	12 577 367,29	0,00	0,00	12 577 367,29
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	1 628 834,89	0,00	0,00	1 628 834,89
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	10 948 532,40	0,00	0,00	10 948 532,40

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	65 Plan de relance (crise sanitaire)	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		0,00	6 165 041,02	0,00	0,00	6 165 041,02
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	65 200,00	0,00	0,00	65 200,00
613	Locations	0,00	136 000,00	0,00	0,00	136 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 281 000,00	0,00	0,00	1 281 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	608 000,00	0,00	0,00	608 000,00
618	Divers	0,00	534 200,00	0,00	0,00	534 200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	15 110,00	0,00	0,00	15 110,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00
625	Déplacements et missions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	36 000,00	0,00	0,00	36 000,00
628	Divers	0,00	567 882,50	0,00	0,00	567 882,50
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	18 500,00	0,00	0,00	18 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	389 200,00	0,00	0,00	389 200,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	907 200,00	0,00	0,00	907 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	598 650,00	0,00	0,00	598 650,00
647	Autres charges sociales	0,00	29 000,00	0,00	0,00	29 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	86 000,00	0,00	0,00	86 000,00
653	Indemnités, frais et formation élus	0,00	24 035,58	0,00	0,00	24 035,58
656	Participations	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	6,00	0,00	0,00	6,00
661	Charges d'intérêts	0,00	100 685,08	0,00	0,00	100 685,08
671	Charges exceptionnelles opér. de gestion	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	652 671,86	0,00	0,00	652 671,86
RECETTES REELLES		0,00	4 285 719,60	0,00	0,00	4 285 719,60
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP (projet de budget 2022)

Accusé de réception en préfecture
038235605105-20220321-2022-II-003-AI
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	65 Plan de relance (crise sanitaire)	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
647	Autres charges sociales	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
708	Autres produits	0,00	21 927,00	0,00	0,00	21 927,00
744	FCTVA	0,00	57 579,00	0,00	0,00	57 579,00
747	Participations	0,00	4 181 213,60	0,00	0,00	4 181 213,60

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 690 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 690 000,00									
0110	Caisse d'Epargne	09/12/2010		25/05/2012	275 000,00	F		3,170	0,000		A	P	O	A-
109932000	Caisse d'Epargne	22/10/2009		25/02/2010	675 000,00	F		3,900	0,000		S	P	O	A-
1115234	Crédit Agricole	09/12/2015		15/01/2016	200 000,00	F		2,500	0,000		A	C	O	A-
114060	Caisse d'Epargne	13/03/2014		25/06/2014	200 000,00	F		4,070	0,000		A	C	O	A-
1192111	Crédit Agricole	26/07/2019		09/09/2017	200 000,00	F		1,980	0,000		A	C	O	A-
1223944	Crédit Agricole	06/10/2016		15/01/2017	20 000,00	F		1,580	0,000		A	C	O	A-
1411616	Crédit Agricole	24/07/2017		01/11/2017	240 000,00	F		1,200	0,000		T	C	O	A-
3496318	Caisse d'Epargne	09/12/2010		25/12/2011	400 000,00	F		3,100	0,000		A	P	O	A-
4214339315	BCME	30/09/2004		30/11/2004	1 625 000,00	F		4,300	0,000		T	C	O	A-
5045696	Caisse d'Epargne	20/11/2009		25/03/2010	30 000,00	F		3,860	0,000		T	P	O	A-
5534913/13825	Caisse d'Epargne	15/03/2018		25/05/2018	450 000,00	F		1,250	0,000		T	P	O	A-
59852	Crédit Agricole	24/08/2007		17/10/2007	50 000,00	F		5,080	0,000		A	C	O	A-
8944328	Caisse d'Epargne	22/11/2011		25/03/2012	60 000,00	F		5,060	0,000		T	P	O	A-
9068231	Caisse d'Epargne	19/07/2012		25/09/2012	200 000,00	F		4,850	0,000		A	P	O	A-
9138506	Caisse d'Epargne	19/12/2012		25/04/2013	60 000,00	F		4,510	0,000		T	P	O	A-
9138565	Caisse d'Epargne	19/12/2012		25/04/2013	205 000,00	F		4,200	0,000		T	P	O	A-
9194560	Caisse d'Epargne	16/04/2013		25/09/2013	300 000,00	F		4,160	0,000		T	P	O	A-
93000	Caisse d'Epargne	28/07/2011		25/02/2012	200 000,00	F		4,390	0,000		A	P	O	A-
98000	Caisse d'Epargne	28/07/2011		25/03/2012	300 000,00	F		4,440	0,000		A	P	O	A-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP (projet de budget) - 2022

Accusé de réception en préfecture
038-253805105-20220321-2022-II-003-AI
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 690 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 271 134,34					394 275,91	70 110,23	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 271 134,34					394 275,91	70 110,23	0,00	0,00
0110		0,00	-	106 282,29	15,00			0,000	19 950,84	3 415,94	0,00	0,00
109932000		0,00	-	166 271,86	15,00			0,000	53 269,54	6 058,00	0,00	0,00
1115234		0,00	-	125 870,57	15,00			0,000	12 645,38	3 146,76	0,00	0,00
114060		0,00	-	104 335,87	15,00			0,000	13 181,88	4 246,47	0,00	0,00
1192111		0,00	-	139 751,90	15,00			0,000	12 774,72	2 767,09	0,00	0,00
1223944		0,00	-	15 388,58	20,00			0,000	917,29	243,14	0,00	0,00
1411616		0,00	-	176 320,14	15,00			0,000	15 460,67	2 046,45	0,00	0,00
3496318		0,00	-	125 150,63	15,00			0,000	29 869,78	3 933,55	0,00	0,00
4214339315		0,00	-	313 656,53	20,00			0,000	109 812,43	11 732,29	0,00	0,00
5045696		0,00	-	7 455,89	15,00			0,000	2 390,46	256,90	0,00	0,00
5534913/13825		0,00	-	352 405,93	15,00			0,000	28 676,04	4 271,00	0,00	0,00
59852		0,00	-	26 288,01	25,00			0,000	2 082,21	1 335,43	0,00	0,00
8944328		0,00	-	37 387,61	20,00			0,000	2 950,76	1 836,40	0,00	0,00
9068231		0,00	-	92 277,79	16,00			0,000	14 355,62	4 717,97	0,00	0,00
9138506		0,00	-	29 951,17	15,00			0,000	4 246,43	1 279,65	0,00	0,00
9138565		0,00	-	101 175,94	15,00			0,000	14 466,51	4 023,53	0,00	0,00
9194560		0,00	-	152 998,68	15,00			0,000	20 944,49	6 040,83	0,00	0,00
93000		0,00	-	79 389,28	15,00			0,000	14 543,61	3 485,19	0,00	0,00
98000		0,00	-	118 775,67	15,00			0,000	21 737,25	5 273,64	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP (projet de budget) - 2022

Accusé de réception en préfecture
038-253805105-20220321-2022-II-003-AI
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 271 134,34					394 275,91	70 110,23	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1 Intitulé de l'opération : Dépenses pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux Commune de Rovon) Recettes pour opérations sous mandat(Travaux commune Rovon restauration Drevenne) Date de la délibération :				
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
45811 Dépenses pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux Commune de Rovon) (5)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
45821 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00

N° opération : 2 Intitulé de l'opération : Dépenses pour opérations d'investissement sous mandat(travaux PASCAL restauration morphologique de I Recettes pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux PASCAL restauration de la Drevenne) Date de la délibération :				
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	21 595,00	21 595,00
45812 Dépenses pour opérations d'investissement sous mandat(travaux PASCAL restauration morphologique de I (5)	0,00	0,00	21 595,00	21 595,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	21 595,00	21 595,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	21 595,00	21 595,00
45822 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	21 595,00	21 595,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : Dépenses pour opérations d'investissement sous mandat(travaux PASCAL restauration morphologique de l Recettes pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux PASCAL restauration de la Drevenne)			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	21 595,00	21 595,00	

N° opération : 3		Intitulé de l'opération : Dépenses pour opérations d'investissementsous mandat(Travaux commune Saint Romans restauration du M Rembst pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux commune St Romans restauration du Merda			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
45813 Dépenses pour opérations d'investissementsous mandat(Travaux commune Saint Romans restauration du M (5)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
45823 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	

N° opération : 4					Intitulé de l'opération : Dépenses pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux commune St André en vercors resturati Rembst pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux commune St Andre de Vercors restauratio			Date de la délibération :	
					Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	
45814 Dépenses pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux commune St André en vercors resturati (5)					0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 4		Intitulé de l'opération : Dépenses pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux commune St André en vercors resturati Rembst pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux commune St Andre de Vercors restauratio			Date de la délibération
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	
45824 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	

N° opération : 5	Intitulé de l'opération : Dépenses pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux CD38 d'aménagement au droit du pont de Rembst pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux CD38 aménagement au droit du pont des			Date de la délibération
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
45815 Dépenses pour opérations d'investissement sous mandat(Travaux CD38 d'aménagement au droit du pont de (5)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
45825 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		444 497,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		423 232,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	423 232,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681 (5)	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		21 265,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	21 265,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	444 497,00	1 525 266,14	0,00	1 969 763,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 912 213,91	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 628 834,89	0,00
10222	FCTVA	1 628 834,89	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		283 379,02	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	77 897,20	0,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	1 082,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	3 521,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 006,80	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	1 672,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	16 187,20	0,00
28157	Matériel et outillage techniques	11 156,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00
281758	Autres inst., matériel, outill. techniques	14 110,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	5 872,80	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	110,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	150 764,02	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 912 213,91	202 370,68	14 312 959,28	0,00	16 427 543,87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 969 763,14
Ressources propres disponibles	IV 16 427 543,87
Solde	V = IV – II (5) 14 457 780,73

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME****C7****SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	238 052 778,00	15 264,39	238 068 042,39	160 417 351,84	9 528 897,00	68 106 597,97	0,00
2004P060AP04 2008 BP AP04 Syndicat des bassins de l'Isère ISER AMONT 2	112 875 000,00	0,00	112 875 000,00	57 573 018,03	0,00	55 301 981,97	0,00
2008P084AP05 2010 BP AP05 Romanche	25 220 000,00	15 264,39	25 235 264,39	24 056 945,76	59 800,00	1 103 323,05	0,00
2004P060AP06 2015 DM1 AP06 Isère Amont tranches 2 et 3	99 957 778,00	0,00	99 957 778,00	78 787 388,05	9 469 097,00	11 701 292,95	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	1,50	6,50	1,80	1,50	3,30
Directeur Adjoint	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gestionnaire RH - Moyens généraux	B	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Gestionnaire administrative	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gestionnaire marchés	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
Resp. achats - commande pub.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
gestionnaire financier - compt	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	4,00	22,00	1,70	19,50	21,20
Adjoint Pôle système endiguem.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent d'exploitation	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Chargé d'exploitation	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de mission UT Manche	A	0,00	1,00	1,00	0,70	0,00	0,70
Chargé de mission UT Voironnais	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Chargé de travaux	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé mssion contrat DRAC	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,80	0,80
Chef équipe ent/surveil digues	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Garde Dignes	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,80	0,80
Ouvrier professionnel	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable UT Sud Grésivaudan	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable UT Vercors	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,90	0,90
Responsable UT Voironnais	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable système endiguem.	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien rivière UT Drac	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Technicien rivière UT Grésivaudan	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien rivière UT Manche	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien rivière UT Sud Grésivaudan	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYMBHI - Budget principal du SYMBHI - BP (projet de budget) - 2022

Accusé de réception en préfecture
038-253805105-20220321-2022-II-003-AI
Date de télétransmission : 01/04/2022
Date de réception préfecture : 01/04/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	5,50	28,50	3,50	21,00	24,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				808 808,00		
Adjoint Pôle système endiguem.	A	TECH		60 140,00	A transfert suite fusion	CDI
Agent d'exploitation	C	TECH		24 383,00	A transfert suite fusion	CDI
Agent d'exploitation	C	TECH		24 028,00	A transfert suite fusion	CDI
Chargé d'exploitation	B	TECH		46 298,00	A transfert suite fusion	CDI
Chargé de mission UT Voironnais	A	TECH		41 598,00	A transfert suite fusion	CDD
Chargé de mission UT Voironnais	A	TECH		37 167,00	47	CDD
Chargé de travaux	B	TECH		45 080,00	A transfert suite fusion	CDI
Chargé mssion contrat DRAC	A	TECH		39 786,00	A transfert suite fusion	CDI
Chef équipe ent/surveil digues	C	TECH		33 810,00	A transfert suite fusion	CDI
Garde Dignes	C	TECH		26 821,00	A transfert suite fusion	CDI
Gestionnaire marchés	B	ADM		21 474,00	A transfert suite fusion	CDI
Ouvrier professionnel	C	TECH		25 769,00	A transfert suite fusion	CDI
Responsable UT Sud Grésivaudan	A	TECH		37 983,00	A transfert suite fusion	CDI
Responsable UT Vercors	A	TECH		41 737,00	A transfert suite fusion	CDI
Responsable système endiguem.	A	TECH		89 245,00	A transfert suite fusion	CDI
Technicien rivière UT Drac	B	TECH		29 155,00	47	CDD
Technicien rivière UT Drac	B	TECH		27 103,00	47	CDD
Technicien rivière UT Grésivaudan	B	TECH		27 320,00	47	CDD
Technicien rivière UT Romanche	B	TECH		29 408,00	A transfert suite fusion	CDI
Technicien rivière UT Sud Grésivaudan	B	TECH		27 440,00	47	CDD
Technicien rivière UT Sud Grésivaudan	B	TECH		26 765,00	A transfert suite fusion	CDD
gestionnaire financier - compt	B	ADM		46 298,00	A transfert suite fusion	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				28 939,00		
Technicien rivière UT Grésivaudan	B	TECH		28 939,00	47	CDD
TOTAL GENERAL				837 747,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).